

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION
CC_2021_107

OBJET :

COMMISSION n°5

Environnement

***Convention de
partenariat avec le PNR
Scarpe Escout sur la
mise en place d'un
programme d'actions
sur la gestion
différenciée***

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 0

Procurations : 11

Nombre de votants : 48

L'an deux mille vingt-et-un, le 6 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 30 mars 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Président
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Gilda GRIVON, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Vincent LAVALLEZ, procuration à Thierry DEPOORTERE
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Carine JOURDAIN, procuration à Gilda GRIVON
Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART
Valérie NEIRYNCK, procuration à Bruno RUSINEK
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Luc MONNET
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bernard CHOCRAUX
Joëlle DUPRIEZ, procuration à Sylvain CLEMENT
Michel MAILLARD, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE

Absent excusé :

Arnaud HOTTIN, Régis BUE, Isabelle LEMOINE

Absents :

François-Hubert DESCAMPS

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

COMMISSION n°5

Environnement

Convention de partenariat avec le PNR Scarpe Escaut sur la mise en place d'un programme d'actions sur la gestion différenciée

Le Conseil Communautaire,

Considérant que la Pévèle Carembault travaille en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut, la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent, Douaisis Agglo, La Porte du Hainaut, Valenciennes Métropole pour la mise en place d'actions sur la gestion différenciée :

- Elaboration d'un guide sur les pratiques et le matériel alternatif à l'usage des produits phytosanitaires,
- Accompagnement des communes dans l'éco pâturages,
- Mobilisation et sensibilisation des habitants,
- Organisation de visites dans les communes pour faciliter les échanges entre agents communaux et élus, et
- Proposition d'un plan de formations en partenariat avec le CNFPT.

Considérant que la convention, qui définit ce cadre, est annexée au présent dossier de convocation.

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS)

- *D'autoriser son Président à signer la convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut sur la gestion différenciée.*

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY

